

# JARDIN ET VERGER PARTAGÉS DE MAZÈRES

*Avec Louis Marette (maire de Mazères), Lise Airault (chargée de mission Petites Villes de Demain) et Paul Braillard (animateur des jardins, association CASTA)*

## Lise Airault

« En 2021, nous avons travaillé sur la création de ces jardins partagés. L'idée de départ, c'était de redonner accès à cette berge de l'Hers, car historiquement, le village médiéval se trouvait de ce côté. Il existait un pont médiéval à l'emplacement de l'actuelle passerelle, qui reliait les deux rives.

Au fil du temps, ce lien s'était perdu : le terrain était privé, les habitants ne pouvaient plus y venir. Nous avons donc voulu rouvrir cet espace pour en faire un véritable poumon vert, directement connecté à la ville. Un lieu à la fois de promenade, de détente, et de culture potagère pour les habitants.

Nous avons donné la priorité aux personnes vivant dans la bastide, qui n'ont pas de jardin. Petit à petit, le projet s'est précisé : avec les élus, nous sommes allés visiter d'autres jardins à Nailloux, à Foix, et ailleurs, pour s'inspirer de ce qui se faisait. Cela nous a aidés à définir la taille des parcelles, à prévoir une pergola pour un espace collectif, et à penser l'ensemble comme un espace public.

C'est pourquoi on retrouve ici des tables de pique-nique le long de l'Hers, et une continuité d'aménagement jusqu'à la passerelle installée fin 2023. Des travaux sont encore en cours pour renforcer ce lien : un escalier sera ajouté pour relier directement la ville à cet espace.

Les jardins ont été livrés en 2023, et Paul a pris le relais en 2024 pour assurer l'animation. »

## Louis Marette

« Nous avons aménagé des espaces de pique-nique tout le long de l'Hers, et c'est très agréable. La commune a racheté cette parcelle, classée en zone inondable, ce qui a permis de limiter le coût d'acquisition.

Le site compte aujourd'hui 39 parcelles, dont 32 équipées de cabanes. Il en reste six à finaliser. Les cabanes représentent une part importante du budget, tout comme l'arrivée de l'eau potable.

À la suite d'un questionnaire, nous avons redécoupé les parcelles : les habitants ont exprimé le souhait d'avoir des espaces plus petits, plus faciles à entretenir. Nous avons donc prévu des lots de 25 à 50 m<sup>2</sup>, et conservé seulement deux grandes parcelles de 100 m<sup>2</sup> destinées à un usage collectif.

Je souligne aussi l'importance d'avoir un élu référent pour suivre et animer la vie du jardin. »

## Paul Braillard

« Je suis salarié de l'association CASTA, basée à Loubières. Nous travaillons dans le domaine de l'insertion par l'activité, à travers plusieurs métiers : les espaces verts, le maraîchage, la restauration collective, et les jardins partagés.

Depuis cinq ans, l'association accompagne différents sites en Ariège — à Pamiers, à Foix, et depuis un peu plus d'un an ici, à Mazères.

Nous intervenons à la fois sur des jardins partagés, où les parcelles sont cultivées collectivement, et sur des jardins familiaux, où chaque personne dispose de son propre espace tout en bénéficiant d'un accompagnement.

À Mazères, le jardin a été particulièrement bien conçu : cabanes individuelles sur vis longues (sans béton, pour préserver le sol), récupérateurs d'eau de pluie, grand verger partagé, proximité du centre-ville...

C'est un lieu agréable et vivant, qui permet de combiner production, lien social et apprentissage.

L'accompagnement vise à encourager les pratiques respectueuses du sol et de la biodiversité. Nous travaillons en bio, et nous organisons des ateliers de sensibilisation avec des intervenants comme Marion, maraîchère, qui vient parler du sol vivant et des techniques d'agroécologie.

Nous mettons à disposition du paillage, du broyat, et nous encourageons aussi la participation des enfants, qui découvrent ici les gestes du jardin.

Le site a encore du potentiel d'évolution, notamment à travers une future parcelle commune dédiée à des ateliers collectifs et des activités partagées. »

# PARTICIPATION CITOYENNE ET APPROPRIATION DU PROJET

*Lise Airault (chargée de mission Petites Villes de Demain)*

« Lorsque le projet des jardins et vergers partagés de Mazères a été lancé, nous avons voulu impliquer les habitants dès le départ. L'objectif était de mieux comprendre leurs attentes : pourquoi souhaiteraient-ils participer, quelle taille de parcelle leur conviendrait, quels usages imaginaient-ils pour cet espace ?

Pour cela, nous avons conçu un questionnaire participatif, afin de toucher un large public et d'obtenir une vision claire des besoins. Ce questionnaire a rencontré un vrai succès : sur une commune d'environ 3 800 habitants, nous avons obtenu près de 140 réponses, ce qui est un excellent taux de participation.

Ces réponses nous ont permis d'identifier une trentaine de personnes intéressées, que nous avons ensuite recontactées pour affiner le projet.

Les retours ont été précieux. En visitant d'autres jardins, comme celui de Nailloux, nous avons compris que la taille des parcelles était un enjeu important : les habitudes de culture ont évolué, et les habitants d'aujourd'hui n'ont plus toujours les mêmes compétences ou le même temps à y consacrer qu'il y a quarante ans.

C'est pourquoi nous avons opté pour des parcelles de taille variable, certaines plus petites, d'autres plus grandes, afin de permettre à chacun de trouver la formule qui lui convient.

Bien sûr, entre le moment où nous avons consulté les habitants et celui où les jardins ont été livrés, il s'est écoulé environ un an et demi. Cela a pu freiner un peu la dynamique : certaines personnes se sont éloignées, d'autres se sont réengagées plus tard. Au final, environ la moitié des personnes intéressées au départ ont pris une parcelle.

Nous avons également cherché à favoriser la dimension collective du projet. C'est pourquoi une parcelle commune a été créée, mais cela ne suffit pas à faire vivre le collectif. La dynamique ne naît pas automatiquement : elle se construit au fil du temps.

Progressivement, les jardiniers ont commencé à s'organiser entre eux. Ils ont créé un groupe WhatsApp pour échanger, s'entraider, et partager des informations. Des animations régulières ont aussi été mises en place grâce à Audrey Saneygre, qui suit les jardins, et à Paul Braillard, de l'association CASTA, présent une demi-journée par semaine pour accompagner les jardiniers.

Son rôle est essentiel : il assure une présence régulière, un point de contact entre les habitants et la commune, et il apporte des conseils techniques tout en encourageant la convivialité.

Aujourd'hui, même si le jardin est encore jeune – moins de deux ans d'existence –, on observe clairement une appropriation croissante du lieu. Les habitants se sentent de plus en plus chez eux, prennent soin de leurs parcelles et participent aux temps collectifs.

C'est un projet encore en maturation, mais il évolue dans le bon sens : petit à petit, le jardin devient un espace de vie partagée, où se tissent des liens, où s'apprennent des gestes, et où se construit un véritable esprit communautaire. »

